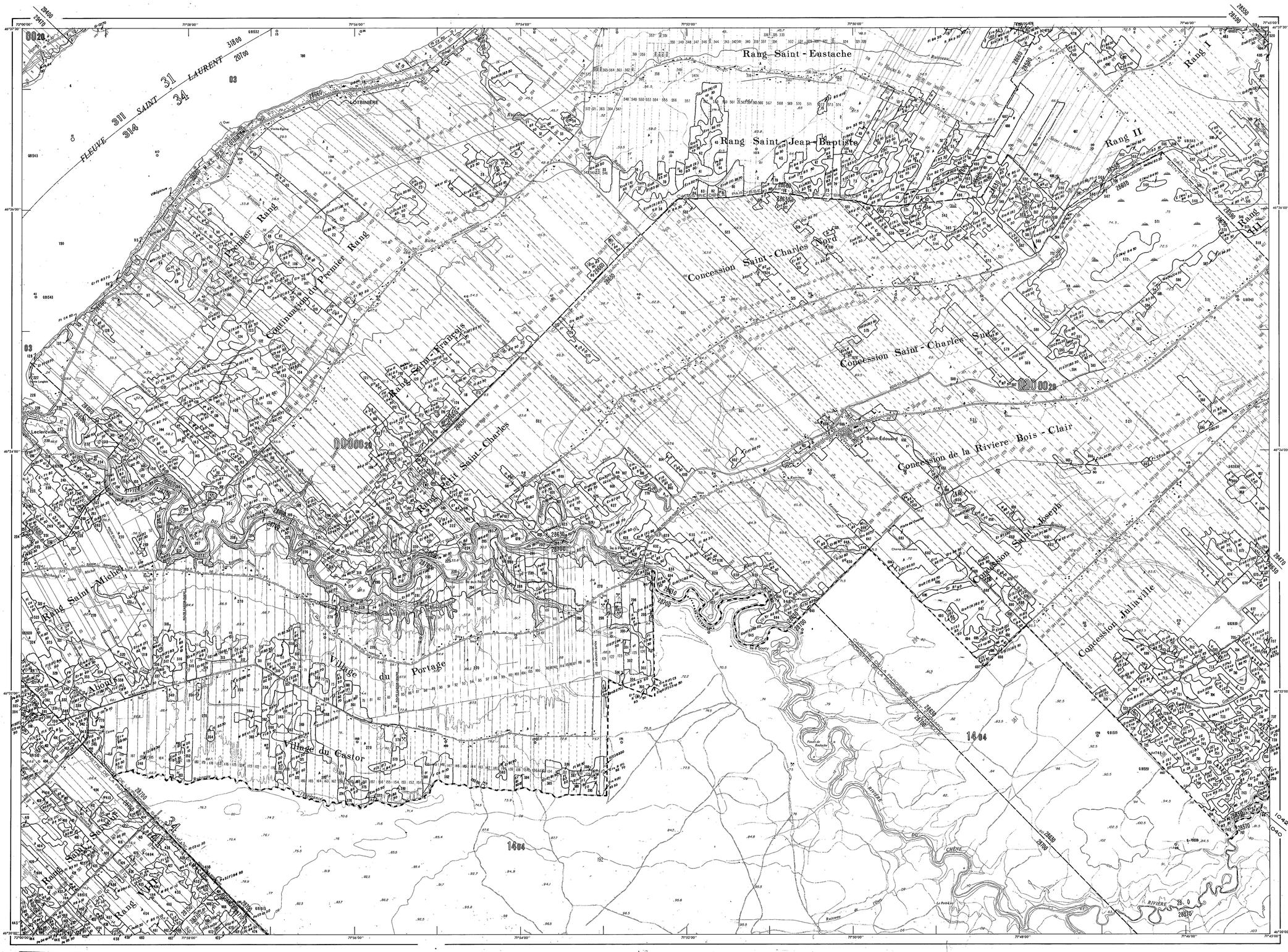

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : payée, non-payée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Digue, digue sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux		R (R)
— —	(aucune essence compagne prédominante)	R (R)
— —	à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— —	à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— —	à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— —	à pin rouge	R (PR)
— —	à pin gris	R (PG)
— —	à mélèze	R (M)
— —	à pruche	R (PR)
— —	à peuplier	R (P)
Pessière		E (E)
— —	(épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)	E (E)
— —	(aucune essence compagne prédominante)	E (R)
— —	à thuya (cèdre)	E (C)
— —	à mélèze	E (M)
— —	à pruche	E (PR)
— —	à épinette noire et/ou pin rouge	E (PR)
— —	à pin gris	E (PG)
— —	à peuplier	E (P)
— —	(plantation d'épinette blanche)	E (S)
— —	(plantation d'épinette de Norvège)	E (N)
— —	(plantation d'épinette noire)	E (E)
— —	(plantation d'épinette rouge)	E (R)
Sapinière		S (S)
— —	(le sapin et/ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse)	S (S)
— —	(aucune essence compagne prédominante)	S (R)
— —	à thuya (cèdre)	S (C)
— —	à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— —	à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— —	à pin rouge	S (PR)
— —	à pin gris	S (PG)
— —	à pruche	S (PR)
— —	à mélèze	S (M)
— —	(plantation de sapin baumier)	S (B)
Pinède à pin blanc		PB (PB)
— — — —	avec pin rouge	PB (PR)
— — — —	avec un ou plusieurs résineux	PB (R)
— — — —	(aucune essence compagne prédominante)	PB (R)
— — — —	avec thuya (cèdre)	PB (C)
— — — —	avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— — — —	avec mélèze	PB (M)
— — — —	avec pin gris	PB (PG)
— — — —	avec pruche	PB (PR)
— — — —	avec sapin et/ou épinette blanche	PB (S)
— — — —	(plantation)	PB (P)
Pinède à pin rouge		PR (PR)
— — — —	(le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	PR (PR)
— — — —	(aucune essence compagne prédominante)	PR (R)
— — — —	avec thuya (cèdre)	PR (C)
— — — —	avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— — — —	avec mélèze	PR (M)
— — — —	avec pin blanc et/ou pin rouge	PR (PB)
— — — —	avec pruche	PR (PR)
— — — —	avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)
— — — —	(plantation)	PR (P)
Pinède à pin gris		PG (PG)
— — — —	(le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	PG (PG)
— — — —	(aucune essence compagne prédominante)	PG (R)
— — — —	avec thuya (cèdre)	PG (C)
— — — —	avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)
— — — —	avec mélèze	PG (M)
— — — —	avec pin blanc et/ou pin rouge	PG (PB)
— — — —	avec pruche	PG (PR)
— — — —	avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)
— — — —	(plantation)	PG (P)
Pruchaie		Pr (Pr)
— —	(la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— —	(aucune essence compagne prédominante)	Pr (R)
— —	à thuya (cèdre)	Pr (C)
— —	à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— —	à mélèze	Pr (M)
— —	à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— —	à pin rouge	Pr (PR)
— —	à pin gris	Pr (PG)
— —	à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
Mélèzaie		M (M)
— —	(le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M (M)
— —	(aucune essence compagne prédominante)	M (R)
— —	à thuya (cèdre)	M (C)
— —	à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— —	à pin blanc et/ou pin rouge	M (PB)
— —	à pin gris	M (PG)
— —	à pruche	M (PR)
— —	à épinette noire et/ou épinette blanche	M (S)
— —	(plantation de mélèze européen)	M (L)
— —	(plantation de mélèze japonais)	M (J)
— —	(plantation de mélèze brisé)	M (L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

		Feuillus	Résineux	Sapinière
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris		F (PG)	F (PG)	F (PG)
— — — —	avec pin blanc	F (PB)	F (PB)	F (PB)
— — — —	avec pin rouge	F (PR)	F (PR)	F (PR)
— — — —	avec résineux	F (R)	F (R)	F (R)
— — — —	avec pruche	F (PR)	F (PR)	F (PR)
— — — —	avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E)	F (E)
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin		BB (S)	BB (S)	BB (S)
— — — —	avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)	BB (E)
— — — —	avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)	BB (PG)
— — — —	avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)	BB (PB)
— — — —	avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)	BB (PR)
— — — —	avec résineux	BB (R)	BB (R)	BB (R)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec sapin		BJ (S)	BJ (S)	BJ (S)
— — — —	avec pin gris	BJ (PG)	BJ (PG)	BJ (PG)
— — — —	avec pin blanc	BJ (PB)	BJ (PB)	BJ (PB)
— — — —	avec pin rouge	BJ (PR)	BJ (PR)	BJ (PR)
— — — —	avec résineux	BJ (R)	BJ (R)	BJ (R)
Peupleraie avec sapin		Pe (S)	Pe (S)	Pe (S)
— — — —	avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)	Pe (PB)
— — — —	avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)	Pe (PR)
— — — —	avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)	Pe (E)
— — — —	avec résineux	Pe (R)	Pe (R)	Pe (R)
Érablière rouge résineux		Er (R)	Er (R)	Er (R)
Érablière résineux		Er (R)	Er (R)	Er (R)
— — à pin blanc		Er (PB)	Er (PB)	Er (PB)
— — à pin rouge		Er (PR)	Er (PR)	Er (PR)
Mélangés d'feuillus tolérants		M (F)	M (F)	M (F)
— — — —	au station humide	M (F)	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F (F)
— — (essences intolérantes	F (I)
— — (essences tolérantes	F (T)
— — (essences	F (F)
— — (plantation)	F (P)
Bouleaux à bouleaux blancs	BB (B)
— — à bouleaux jaunes	BJ (J)
Peuplier	Pe (Pe)
Érablière rouge	Er (R)
Érablière	Er (Er)
— — à bouleaux blancs	Er (B)
— — à peuplier	Er (P)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er (I)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er (T)
Plantation d'essences feuillues	P (F)
— — de bouleau blanc	P (B)
— — de peuplier	P (P)
— — de peuplier hybride	P (PH)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec — S
Dénudé et semi-dénudé humide — H
Aulnaie — A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Terrain agricole, d'élevage (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle — CP
Coupe partielle en damier — CD
Coupe partielle par bande — CB
Coupe partielle plus épaisseur légère — CL
Chablis partiel — CP
Épidémie légère — EL
Brûlis partiel — Br

DÉFOLIATION

0-50% — 50-100%

ORIGINE

Coupe totale — CT
Brûlis — Br
Chablis total — CT
Épidémie sévère — Ev
Friche — Fr
Plantation — P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	20-40	80-30	30-80
50	40-60	90-30	30-90
70	60-80	100-30	30-100
90	80-100	100-50	50-100
100	100 et plus	100-70	70-100

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune (uniquement): Peuplements majoritairement de tiges entre 0 et 90 ans; Autres peuplements majoritairement de tiges entre 0 et 60 ans.
Vieux (uniquement): Peuplements majoritairement de tiges supérieures à 90 ans; Autres peuplements majoritairement de tiges supérieures à 60 ans.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	2m	3m	4m	5m	6m
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	moins
Moyenne	31 à 40 %	T
Forte	41 à 50 %	T
Abrupte	51 % et plus	T

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3 E5 D1 — 1 perturbation, 3 classes de pente, 5 classes d'âge, 1 classe de densité, 3 classes de hauteur, 1 sous groupe d'essences, 3 groupement d'essences

R C5 E5 E3 D1 — 1 classe de pente, 5 classes d'âge, 3 classes de hauteur, 5 classes de densité, 1 type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. LE CAROUE DRYADE LTÉE (FOR. PRIV. TEL)
SIGNATURE: Jean-Marc Simard
CARTO. FOREST. ÉVÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE: .....

Photographie aérienne : 1981
Carte forestière: Année de publication : 1982
Année de révision : Avril, 1984

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 3*
Unité de gestion — 34*
Unité d'aménagement — 1*
Unité de sondage — 000 00* 20*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 207 00*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée — 314*
Municipalité — 28 360*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 1020*
Région écologique — 2c
M.R.C. 425 BÉCANCOUR*

*- Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/10/82
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-H-16	21-L-13	21-L-14
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
31-H-9	21-L-12	21-L-11
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
31-H-8	21-L-5	21-L-6
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.

21 L/12 S.O.2

2

FORÊT PRIVÉE 3G 31, 34, 41